

Avis de constitution

SOCIETE « GNENINMAN ET WASSEGUEMAN TRANSPORT »

Siège ABIDJAN COMMUNE D'ANYAMA QUARTIER
ANCIENNE GENDARMERIE, APRES LE CARREFOUR BERTE,
LOT: 3024, ILOT: 251, Lot 3024, Ilot 251

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/05/2025 , et enregistrés au CEPICI le 09/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GNENINMAN ET WASSEGUEMAN
TRANSPORT »

Objet :

- Transport public de personnes,
- Transport public de marchandises,
- Agriculture,
- Collecte, le stockage et la commercialisation de produits agricoles,
- Formation et encadrement susceptibles d'accélérer le processus de développement collectif et individuel,
- Elevage,
- Achat et vente de produits agropastoraux,
- Immobilier,

- Mobile money,

- Lunetterie

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COMMUNE D'ANYAMA QUARTIER ANCIENNE GENDARMERIE, APRES LE CARREFOUR BERTE, LOT: 3024, ILOT: 251, Lot 3024, Ilot 251

Dirigeant(s) M SORO GNENINMAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-03241 du 09/07/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°41337/GTCA/RC/2025 du 09/07/2025

